

Une association indépendante qui met à disposition son savoir faire, son dynamisme et son réseau **gratuitement**.

Une confidentialité absolue est garantie par nos membres.

Nous élaborons ensemble, avec le Chef d'Entreprise, des solutions pragmatiques, dans le but d'assurer un suivi et un accompagnement du plan arrêté par le dirigeant.



Un accompagnement adapté, personnalisé et gratuit.

Votre entreprise est en difficulté, en tant que chef d'entreprise vous ressentez le besoin d'être aidé dans votre réflexion et dans vos démarches...

Contactez le GPA, nos membres vous apporteront le soutien dont vous avez besoin.

SITUATION DE CRISE : AGISSONS ENSEMBLE !

- **Notre mission** : Nous accompagnons les chefs d'entreprise qui nous sollicitent. Nous analysons, avec vous, votre situation et votre activité afin de vous proposer des solutions adaptées et des actions à mener.
- **Nos membres** sont d'anciens et actuels chefs d'entreprise, cadres, juges consulaires... Ils vous font bénéficier gratuitement de leurs diverses expériences dans la gestion d'une entreprise !
- **C'est une approche globale, un accompagnement sur la durée de type « parrainage »**
Les échanges que vous aurez avec eux sont couverts par la plus stricte garantie de confidentialité.



LA DÉMARCHE

Nous vous accompagnons dans la résolution de vos urgences et intervenons dans tous les domaines de la vie de l'entreprise.

Plus vous réagissez vite, plus les démarches et le plan d'action établi en collaboration avec nos experts et spécialistes seront efficaces.

1 PRISE DE CONTACT

Nous intervenons sur sollicitation d'un chef d'entreprise, que vous soyez commerçant, artisan, industriel, de profession libérale ou indépendant.

Contactez l'antenne du GPA de votre département pour exposer brièvement votre situation et prendre rendez-vous avec un comité d'écoute qui instruira votre dossier.

2 COMITÉ D'ÉCOUTE

Vous serez reçu par un comité d'écoute composé au minimum de deux bénévoles. Ce rendez-vous vous permettra d'exposer votre situation afin de réaliser un diagnostic et de vous orienter vers le référent GPA qui sera amené à vous accompagner.

3 ACCOMPAGNEMENT

Le bénévole référent pour votre entreprise vous accompagne sur plusieurs semaines/ mois dans votre réflexion, vos démarches et l'élaboration d'un plan d'action visant à redynamiser votre entreprise.

Nos membres sont d'anciens ou actuels chefs d'entreprise, cadres, juges consulaires...
Les échanges que vous aurez avec eux sont couverts par la plus stricte garantie de confidentialité.

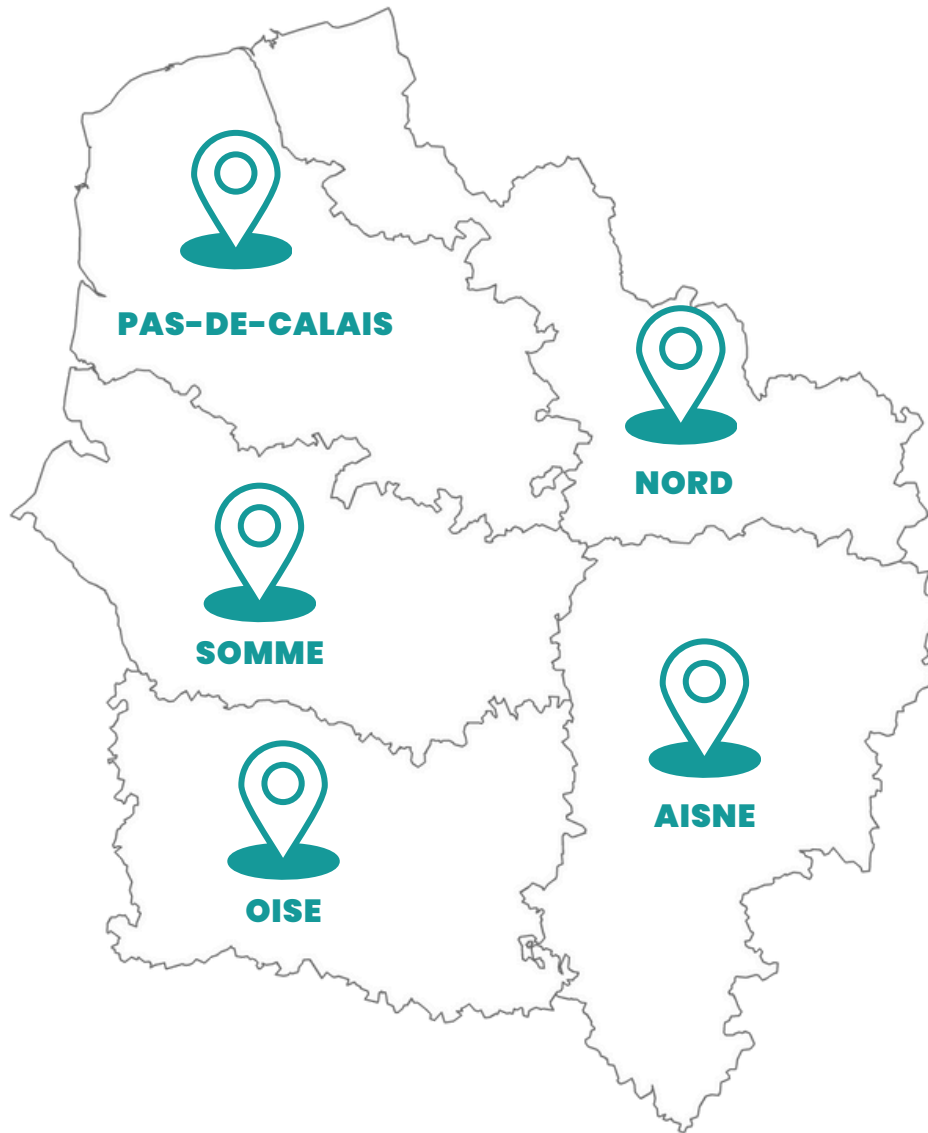
NOS PARTENAIRES :



Notre démarche vous interpelle ?
Vous souhaitez devenir partenaire ?
Parlons-en ! administration@gpa-hautsdefrance.fr



NOS ANTENNES



RETROUVEZ TOUTES NOS COORDONNÉES :

www.gpa-hautsdefrance.fr

